



EXAMENS DELF § DALF § **DELF Junior**







TABLE DES MATIÈRES

1	Informations	générales	
l	Présentation		03
	Public concerné		04
	Centre d'examens		04
2	Descriptif de	es épreuves	
	DELF A1 - A2		05
	DELF B1 - B2		06
	DALF C1 - C2		07
	DELF JUNIOR		08
3	Inscriptions	aux examens	
	Modalités		08
	Documents		98
	Paiement		09
4	Examen		
	Convocation		09
	Les résultats		10
	Attestation de réussite		10
	Diplôme		10
り	Préparation à	a l'examen	
	Cours de présentation		11
	Site FEI		11
	Conseils		11

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Présentation

Les diplômes d'Etudes en Langue Française (DELF) et Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF) sont des diplômes nationaux, délivrés par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ils certifient officiellement, pour des étrangers, des niveaux de connaissance, de pratique et de maîtrise de la langue française.

Après obtention, ces diplômes ont une durée de validité à vie.

Le DELF comporte 4 niveaux :

A1, A2, B1 et B2

Le DALF comporte 2 niveaux :

C1 et C2

Ces niveaux donnent lieu à des certifications distinctes qui sont intitulées par référence au "Cadre Européen commun de référence pour les langues" (CECRL).

4 compétences sont évaluées (de A1 à C1) :

• en épreuves collectives

la compréhension orale (CO), la compréhension écrite (CE) et la production écrite (PE)

• en épreuve individuelle

la production orale (PO)

4 compétences sont évaluées en C2 :

• en épreuves collectives

la compréhension écrite (CE) et la production écrite (PE)

• en épreuve individuelle

la compréhension orale (CO) et la production orale (PO)

Ordre croissant de difficulté des diplômes		Durée des épreuves collectives	Durée de l'épreuve individuelle	Nombre d'heures d'apprentissage requis (à titre indicatif)
DELF A1	Valorisation des premiers acquis	1H2O	15 à 17 mn	à partir de 60H
DELF A2	Niveau élémentaire	1H40	16 à 18 mn	à partir de 150H
DELF B1	Niveau seuil	1H45	25 mn	à partir de 350H
DELF B2	Niveau indépendant	2H30	50 mn	à partir de 550H
DALF C1	Niveau expérimenté	4H00	1H30	à partir de 800H
DALF C2	Niveau expérimenté	3H30	1H30	à partir de 1000H

Le DELF Junior existe en version A1, A2, B1 et B2. Il se déroule de la même façon que le DELF Tout Public. Mais les sujets sont adaptés à l'âge et aux centres d'intérêt des candidats. Les diplômes bénéficient de la même reconnaissance que le DELF Tout Public.

Public concerné

Les personnes de nationalité étrangère et les Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français peuvent se voir délivrer un DELF ou un DALF.

Pour:

- valoriser votre niveau de français
- intégrer une filière professionnelle
- demander la nationalité française
- obtenir un titre de séjour au Québec

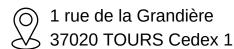
Le DELF Junior est destiné à un public de l'enseignement secondaire agé de 12 à 17 ans environ.

Centre d'examens

L'Institut de Touraine est un centre d'examens agréé par France Education Internationale et par le Rectorat d'Orléans-Tours (Université de Tours).

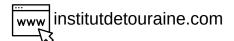
Les délibérations se déroulent sous l'autorité du Président de jury et ses assesseurs validés par le Rectorat.

L'Institut de Touraine est situé dans le centre de Tours, à 15 minutes à pied environ de la gare de Tours.





examens@institutdetouraine.com





DELF A1DESCRIPTIF DES EPREUVES

	4 très courts documents enregistrés portant sur la vie quotidienne,
Compréhension	2 écoutes globales
de l'oral	Questionnaires de compréhension
	Durée : 20 minutes environ
Compréhension	4 ou 5 <i>documents écrits</i> portant sur <i>la vie quotidienne</i>
•	Questionnaires de compréhension
des écrits	Durée : 30 minutes
	Epreuve en deux parties :
	1) compléter une fiche, un formulaire
Production écrite	2) rédiger des phrases simples (cartes postales, messages) sur des sujets de la vie
	quotidienne (40/50 mots)
	Durée : 30 minutes
	Epreuve en 3 parties :
	1) Entretien dirigé
Production orale	2) Echange d'informations (associer un mot à une phrase) 3) dialogue simulé
	Durée : 5 à 7 minutes (préparation : 10 min.)





	4 courts documents enregistrés portant sur la vie quotidienne,	
Compréhension de l'oral	2 écoutes globales Questionnaires de compréhension Durée : 25 minutes environ	
Compréhension des écrits 3 ou 4 documents écrits portant sur la vie quotidienne Questionnaires de compréhension Durée: 30 minutes		
Production écrite	Rédaction de 2 brèves productions écrites : - Décrire un événement ou des expériences personnelles; - Ecrire pour inviter, remercier, s'excuser, demander, informer (60/80 mots) Durée : 45 minutes	
Production orale	Epreuve en 3 parties : 1) Entretien dirigé 2) monologue suivi 3) exercice en interaction (demande d'informations) Durée: 6 à 8 minutes (préparation 10 min.)	

DELF B1

DESCRIPTIF DES EPREUVES

	3 documents enregistrés (dialogue, annonce, information),	
Compréhension	2 écoutes globales	
de l'oral	Questionnaires de compréhension	
	Durée : 25 minutes environ	
	3 documents écrits : questionnaires de compréhension	
Compréhension	Objectifs:	
des écrits	- Dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée	
	- Analyser le contenu d'un document d'intérêt général	
Durée : 45 minutes		
	Expression d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article)	
Production écrite	(160/180 mots)	
	Durée : 45 minutes	
	Epreuve en 3 parties :	
Production orale	1) Entretien dirigé	
	2) Exercice en interaction (jeu de rôle)	
3) Expression d'un point de vue à partir d'un document déclenche		
	Durée : 15 minutes (préparation : 10 minutes)	

DELF B2DESCRIPTIF DES EPREUVES

Compréhension de l'oral	Trois documents enregistrés : - Exposé, conférence, émission de radio ou télévisée deux écoutes globales - Interview, discours, bulletin d'informations : une écoute globale Questionnaires de compréhension Durée : 30 minutes environ
Compréhension des écrits	Trois documents écrits : - Un à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone - Un argumentatif Questionnaires de compréhension Durée : 1 heure
Production écrite	Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique) (250 mots) Durée: 1 heure
Production orale	Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur Durée : 20 minutes (préparation 30 minutes)

Les épreuves peuvent être organisées sur une ou deux journées, selon le nombre de candidats inscrits à l'examen. Les jours et heures des épreuves seront communiqués quelques jours avant l'examen.

Dalf C1

Descriptif des épreuves

Compréhension de l'oral	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : - un document long (entretien, cours, conférence) d'une durée d'environ huit minutes (deux écoutes) - plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashs d'informations, sondages, spots publicitaires) (une écoute) Durée maximale des documents : 10 min Durée de l'épreuve : 40 minutes environ	
Compréhension des écrits	Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1500 à 2000 mots Durée de l'épreuve : 50 minutes environ	
Production écrite	Epreuve en deux parties : - Synthèse à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1000 mots - Essai argumenté à partir du contenu des documents. Durée de l'épreuve : 2 h 30	
Production orale	Production orale Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury. Durée de l'épreuve : 30 minutes Préparation : 1 h 00	

Dalf C2

Descriptif des épreuves

Compréhension et Production écrites	Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots. Durée de l'épreuve : 3 h 30	
Compréhension et Production orales	1- Compte-rendu du contenu d'un document sonore 2- Développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document 3- Débat avec le jury Durée de l'épreuve : 30 minutes Préparation : 1 h 00	

Les épreuves peuvent être organisées sur une ou deux journées, selon le nombre de candidats inscrits à l'examen. Les jours et heures des épreuves seront communiqués quelques jours avant l'examen.

DELF JUNIOR

La version junior du DELF est construite sur la même structure que le DELF version tous publics. Seules les thématiques diffèrent : les supports tiennent compte des centres d'intérêt des jeunes.

Le DELF junior est réservé à un public en âge de scolarisation dans le secondaire et donne droit à la délivrance d'un diplôme identique à celui de la version tout public.

Il n'y figure pas la mention "junior"

Ouatre diplômes sont disponibles en version junior :

DELF A1	Utilisateur élémentaire
DELF A2	Othisatear elementane
DELF B1	Utilisateur indépendant
DELF B2	

INSCRIPTION AUX EXAMENS

Modalités

Vous pouvez télécharger notre bulletin d'inscription sur le site Internet de l'Institut de Touraine (rubrique "Je veux préparer le DELF/DALF") ou le retirer directement au Service Examens de l'Institut de Touraine.

Pour vous inscrire, vous devez compléter le bulletin d'inscription recto/verso et nous l'envoyer par Email ou le déposer au Service Examens avec votre paiement. Vous devez **respecter les périodes d'inscriptions de la session concernée**. Le calendrier est disponible aux mêmes endroits que le bulletin d'inscription.

Les droits d'inscription sont non remboursables quel que soit le motif.

Documents

- bulletin d'inscription dûment complété
- copie de la pièce d'identité qui sera présentée lors de l'examen
- copie de l'attestation de réussite ou d'inscription ou convocation de l'examen de DELF ou de DALF (même non réussi) si vous vous êtes déjà inscrit précédemment car vous devez communiquer votre **numéro de candidat** qui **reste le même.**

Paiement



Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre paiement qui doit être **effectué** durant la période d'inscription.

Vous pouvez payer soit par carte bancaire soit par virement bancaire.

- par carte bancaire Visa ou MasterCard : en nous communiquant le numéro, la date d'expiration et le cryptogramme
- par virement bancaire sur le compte de l'Institut de Touraine

IBAN: FR 76 1940 6370 1537 9552 6400 116

CODE BIC/SWIFT: AGRIFRPP894

Banque: CREDIT AGRICOLE, CR TOURAINE POITOUS

Toute inscription devra être accompagnée du règlement des frais d'inscription. EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET, L'INSCRIPTION NE SERA PAS ENREGISTRÉE

Les droits d'inscription sont non remboursables quel que soit le motif.

EXAMENS

Convocation

Une convocation individuelle vous sera adressée par Email quelques jours avant l'examen. Il est très important d'indiquer une adresse mail valide et bien lisible sur votre bulletin d'inscription.

Vous devrez vérifier les informations sur votre état civil (nom, prénom, nationalité, date de naissance, lieu de naissance) et signaler toute erreur au service en charge des inscriptions pour faire la modification.

Tout changement après la date des examens sera facturé 7€.

Vous vous présenterez à l'examen avec :

- la convocation sur papier ou sur votre téléphone
- votre pièce d'identité officielle sur papier uniquement et pas en version numérique
- stylo bille noir/bleu

Les résultats



Les résultats sont disponibles dans un délai de 8 à 10 jours ouvrés.

Un mail vous sera envoyé pour vous informer de la mise à disposition des résultats de l'examen.

Vous pourrez venir chercher votre feuille de résultats sur place ou demander l'expédition par courrier.

Si vous voulez consulter vos copies d'examen, vous devez faire une demande officielle, à l'attention du président du jury, dans les jours suivant l'examen en envoyant un mail au service des examens.

Ce ne sera que consultatif. Les notes ne pourront pas être modifiées.

L'attestation de réussite

Vous pourrez venir chercher votre attestation sur place ou demander l'expédition par courrier.

L'attestation a la même valeur de preuve que le diplôme délivré ultérieurement.

Conservez bien l'original de l'attestation.

Conformément à la législation française, aucun diplicata ne sera délivré.

Le diplôme

F.E.I. et le Rectorat délivrent les diplômes et les font parvenir au centre d'examens dans un délai de 6 mois.

Un mail vous sera envoyé pour vous informer de la mise à disposition du diplôme. Vous pourrez venir votre diplôme sur place ou demander l'expédition par courrier.

L'envoi par courrier se fait en recommandé. Vous devrez nous communiquer l'adresse précise où expédier ce courrier.

En cas de non remise du diplôme et de retour de celui-ci à l'Institut de Touraine, la réexpédition sera facturée 15€.

Les attestations et les diplômes ne peuvent pas être envoyés par Email.

Vous pouvez mandater quelqu'un pour venir chercher vos attestation ou diplôme en rédigeant une procuration que la personne devra présenter avec une copie de votre pièce d'identité et sa propre pièce d'identité. Vous pouvez demander le document à compléter au service des examens par Email.

Conservez bien l'original de chaque document.

PRÉPARATION À L'EXAMEN

Site France Education Internationale



Le site Internet de F.E.I. (France Education Internationale) vous propose de vous aider à vous préparer aux sujets des examens ou vous proposant des exemples et des exercices.

https://www.france-education-internationale.fr/diplome/delf-tout-public

https://www.france-education-international.fr/diplome/delf-junior-scolaire

Conseils



- Bien prendre sa pièce d'identité **version papier** et sa convocation
- Prendre de quoi écrire dont des stylos billes bleu ou noir
- Arriver 30 minutes avant le début de l'épreuve
- Bien organiser son temps entre les différentes compétences à l'écrit.
- Prévoir mouchoirs et bouteille d'eau pour votre confort

Attention:

Toute fraude à cet examen qui est un examen officiel sera lourdement santionnée. Les conséquences peuvent aller de l'annulation de l'examen à une interdiction de passation de 5 ans voire des poursuites judiciaires.





1 rue de la Grandère 37020 TOURS Cedex 1

02 47 05 76 83

examens@institutdetouraine.com

www.institutdetouraine.com

